



HAL
open science

Frère Simon le Constantinopolitain, O.P. (1235?-1325?)

Marie-Hélène Congourdeau

► **To cite this version:**

Marie-Hélène Congourdeau. Frère Simon le Constantinopolitain, O.P. (1235?-1325?). *Revue des études byzantines*, 1987, 45, pp.165-174. halshs-00683289

HAL Id: halshs-00683289

<https://shs.hal.science/halshs-00683289>

Submitted on 28 Mar 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Frère Simon le Constantinopolitain, O.P. (1235?-1325?)

In: Revue des études byzantines, tome 45, 1987. pp. 165-174.

Résumé

REB 45 1987 France p. 165-174

Marie-Hélène Congourdeau, Frère Simon le Constantinopolitain, O.P. (1235?-1325?). — L'article, présenté comme communication au 15e Congrès International d'Études Byzantines, brosse un portrait de fr. Simon de Constantinople, dominicain du couvent de Péra au début du 14e siècle. L'analyse des lettres (conservées dans le Vatic, gr. 1104 et le Sinait. gr. 1706) qu'il envoya à diverses personnalités byzantines de son époque, à propos de la procession du Saint Esprit, révèle un homme de culture essentiellement grecque, fait rare chez les frères prêcheurs de son époque. Cette correspondance donne également des renseignements précieux sur des documents concernant la controverse latino-grecque : mention d'un concile romain en 380 sur le Filioque et d'un manuscrit (perdu) donnant une version unique du texte grec des Dialogues de Grégoire le Grand.

Citer ce document / Cite this document :

Congourdeau Marie-Hélène. Frère Simon le Constantinopolitain, O.P. (1235?-1325?). In: Revue des études byzantines, tome 45, 1987. pp. 165-174.

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rebyz_0766-5598_1987_num_45_1_2208

FRÈRE SIMON LE CONSTANTINOPOLITAIN, O.P. (1235 ?-1325 ?)

Marie-Hélène CONGOURDEAU

En 1307, aux dires de Pachymère¹, l'empereur Andronic II, poussé par les moines de la Ville et sans doute à la requête du patriarche Athanase², expulse de Constantinople les « Frériori », c'est-à-dire les religieux mendiants, Franciscains et surtout Dominicains, qui brouillaient les « esprits instables » avec leur propagande en faveur de l'Église romaine. Les prêcheurs n'ont que la Corne d'Or à traverser pour rejoindre leurs frères de Péra, en quartier génois. Ce petit couvent de Péra devait être comme un chancre théologique au flanc de l'Église byzantine, attirant tout au long du 14^e siècle les intellectuels grecs en mal de latinisme.

Or, l'un des maîtres à penser des frères de Péra fut un Dominicain grec, fr. Simon le Constantinopolitain, dont le rôle n'a jusqu'à présent pas été apprécié à sa juste valeur.

Fr. Simon nous est connu par deux sources :

1) une mention de fr. Philippe de Bindo Incontri, Dominicain de Péra qui le connut nonagénaire vers 1325, alors que lui-même était novice. Ce fr. Simon, qui fut son maître et qu'il nous présente comme « plus versé dans la science grecque que dans la latine », mourut peu après³.

1. PACHYMÈRE, *De Andronico*, VI, 28 : Bonn, II, p. 536-539. GUILLAUME ADAM, *De modo Sarracenos extirpandi*, cité par R.-J. LOENERTZ, *La société des frères pérégrinants*, Rome 1937, p. 47.

2. V. LAURENT, *Regestes*, n° 1621.

3. « Fr. Simon Constantinopolitanus ordinis Praedicatorum, qui satis erat imbutus scientia graeca magis etiam quam latina, quem vidi nonagenarium existentem, qui multa scripta dimisit contra Graecos, ex cujus scriptis et libris initium habui contra Graecos disputandi, qui mortuus est me existente novitio », Fr. PHILIPPE DE PÉRA, *De processione Spiritus Sancti*, cité par QUÉTHI-ECHARD, *Scriptores ordinis Praedicatorum*, I, p. 558.

2) les lettres, en grande partie inédites, que lui-même envoya, à propos de la procession du Saint-Esprit, à des personnalités byzantines⁴.

C'est dans ces lettres, que j'ai eu l'occasion de lire en photos et microfilms, que je puiserai la matière du portrait de fr. Simon que je désire esquisser ici.

I. CADRE HISTORIQUE

J'évoquerai tout d'abord, brièvement, le cadre historique dans lequel ces lettres prennent place.

1. *Biographie*

Né vers 1235⁵, probablement à Constantinople⁶, alors sous domination latine, et peut-être de parents latins⁷, il dut recevoir sa formation initiale de frère prêcheur au couvent de Constantinople⁸. Lorsqu'en 1261 Michel VIII dissout le couvent, il se réfugie avec ses frères au couvent d'Euripos (Nègrepont). Il y passera 38 années, de 26 à 64 ans. Je crois pouvoir dater de cette période la plus grande part de son activité de controverse épistolaire. C'est en particulier à Euripos qu'en 1294 il discute théologie avec le moine Sophonias, en route pour la cour de Naples où il doit négocier avec

4. La lettre à Andronic II se trouve dans le *Sinaiticus gr.* 1706, f. 170-182. Le *Vatic. gr.* 1104 comporte les lettres à Manuel-Maxime Holobolos (f. 1-22), au moine Sophonias (f. 23-46^b), à Iôannès nomophylax (f. 47-108^b, la fin manque). L. ALLATIUS a édité plusieurs passages de la lettre au nomophylax dans *Hottingerus fraudis et imposturae convictus*, Rome 1661, p. 322-323 et 334-382, et dans *De octava synodo photiana*, Rome 1662, p. 453-458. LAEMMER donne de courts extraits des trois lettres du *Vatic.* dans *Scriptorum Graeciae Orthodoxae bibliotheca selecta*, t. I, vol. I, sectio I, Fribourg-en-Brigau 1866, p. 121-125 (= note 1 de la p. 121) ; sectio II, appendice, p. xxxii-xxxv ; sectio III, p. 312-314 (= note 1 de la p. 312).

5. D'après le calcul de Quétif-Echard : fr. Philippe a connu fr. Simon nonagénaire alors qu'il était lui-même novice, plus de 25 ans avant la rédaction de sa note, soit vers 1325. Ce qui fait naître Simon quelque 90 ans auparavant.

6. Simon se désigne lui-même, dans la suscription de ses lettres, comme « fr. Simon le Constantinopolitain ».

7. R.-J. LOENERTZ (*La société des frères pèlerins*, Rome 1937, p. 78) remarque que fr. Simon « (rend) le mot *frater* non par la forme italienne courante *fra* mais par une forme (*frar*) qui dérive soit du français *frère* soit plutôt du vénitien *frare* ».

8. Fondé entre 1228 et 1234. Fr. Simon dut y connaître l'auteur anonyme du traité *Contra errores Graecorum* de 1252. Cf. A. DONDAINE, *Le Contra Graecos*. Premiers écrits polémiques des Dominicains d'Orient, *Archivum Fratrum Praedicatorum* 21, 1951, p. 320 s.

Charles d'Anjou le mariage du fils d'Andronic II avec Catherine de Courtenay⁹.

En 1299, fr. Simon regagne Constantinople, puis Péra, où fr. Guillaume Bernard de Gaillac vient de fonder un couvent relevant de la société des frères pérégrinants. Il y apporte sa connaissance intime de l'Église grecque, son expérience de controversiste, sa documentation patiemment amassée, et c'est là qu'il formera pendant 25 années encore les jeunes novices, tel fr. Philippe, avant de mourir en 1325.

2. Entourage et correspondants

a) Entourage. — Fr. Simon a fréquenté de nombreux Dominicains dans les couvents de Constantinople, Euripos et Péra¹⁰. Tous ces frères, fort cultivés, grands connaisseurs de la tradition byzantine par leur vocation de frères prêcheurs en terre grecque, ont cependant une culture essentiellement latine¹¹. Parmi ces Latins, fr. Simon fait figure de Grec. Ses écrits sont rédigés en grec, il ne cite que des sources grecques, fr. Philippe nous le montre plus instruit de grec que de latin, enfin sa pensée, telle qu'elle nous apparaît dans ses lettres, est éminemment byzantine.

b) Correspondants. — Un simple mot sur les destinataires de ses lettres. Chacun mérite une étude spéciale que nous abordons ci-après¹². Fr. Simon écrivit au moins sept lettres, visant toutes à démontrer que la procession du Saint-Esprit « du Père et du Fils » s'inscrit dans la meilleure tradition grecque.

9. « Je me souviens que lorsque ta sainteté fut envoyée par le trois fois grand empereur des Romains comme ambassadeur auprès du très glorieux roi de Sicile, et qu'à cette occasion tu passas par Euripos... » Lettre au moine Sophonias, *Vatic. gr.* 1104, f. 23. Charles II d'Anjou avait fait promettre à sa nièce Catherine de Courtenay, héritière de la couronne latine de Constantinople, de ne pas contracter alliance sans son accord. Cf. DU CANGE, *Histoire de Constantinople sous les empereurs françois*, nouvelle édition revue par J. A. Buchon, Paris 1826, p. 326-330, n° VII.

10. Citons par exemple l'auteur anonyme du *Contra Graecos* de 1252 (cf. A. DONDAINE, *art. cit.*) ; fr. Barthélémy de Constantinople qui remania ce traité en 1305 ; fr. Guillaume Bernard de Gaillac, de la province de Toulouse, qui fonda le couvent de Péra et traduisit en grec des livres de Thomas d'Aquin (cf. article suivant) ; fr. Philippe de Péra, grand controversiste, futur inquisiteur en Roumanie, futur ami de Dèmétrios Kydonès (cf. R.-J. LOENERIZ, Fr. Philippe de Bindo Incontri..., *Archivum Fratrum Praedicatorum* 18, 1948, p. 265-280 ; repris dans *Byzantina et franco-graeca*, II, Rome 1978, p. 19 s.) ; fr. Jacques, qui dirigea la société des frères pérégrinants dont dépendait le couvent de Péra (cf. R.-J. LOENERIZ, Iacobi Praedicatoris ad Andronicum Palaeologum Majorem epistula, *Archivum Fratrum Praedicatorum* 19, 1959, p. 73-78).

11. Fr. Guillaume Bernard de Gaillac fut lecteur et prieur de divers couvents de la province de Toulouse avant son départ pour la Grèce ; c'est à Constantinople même, au témoignage de Bernard Gui, qu'il se perfectionna dans la langue grecque. Fr. Jacques, dans sa lettre à Andronic II, compile simplement le *Contra errores Graecorum* de Thomas d'Aquin. A. Dondaine, dans son analyse du traité de 1252, montre que son auteur ne peut être que latin, sans doute français.

12. Sur le nomophylax Iôannès et le moine Sophonias, cf. article suivant.

Trois sont perdues : une au philosophe Joseph, moine itinérant et fort érudit qui correspondit avec les plus grands esprits du temps¹³ ; une à l'hypatos des philosophes¹⁴ et une première lettre au nomophylax Iôan-nès¹⁵.

Parmi les lettres conservées, l'une est adressée à l'empereur Andronic¹⁶ : fr. Simon lui demande, en terminant, de « suivre l'exemple de (son) père » ; il s'agit donc d'Andronic II, invité à poursuivre la politique unioniste de Michel VIII.

Une autre est adressée au « rhéteur des rhéteurs, prôtosyncelle et didascale, (son) ami cher, sire Manuel Holobolos, qui sous l'habit divin et angélique est appelé Maxime »¹⁷. Fr. Simon s'adresse surtout au grammairien et au rhéteur¹⁸.

Une autre est adressée au moine Sophonias, personnage énigmatique et controversé : paraphraste d'Aristote¹⁹, ambassadeur d'Andronic à la cour de Naples où il reste deux ans, il s'arrête en chemin à Euripos où il a avec fr. Simon une discussion théologique sur le *Filioque*, appuyée sur des

13. Citée par M. Blastarès dans sa lettre à Gui de Lusignan éditée par Arsenij, Moscou 1891. Cf. P. B. PASCHOS, 'Ο Ματθαῖος Βλάσταρης καὶ τὸ ὑμνογραφικὸν ἔργον του, Thessalonique 1978, p. 65 et p. 78 s. : Blastarès a eu entre les mains « un livre contenant deux lettres » de fr. Simon : celle à Andronic et celle (perdue) au philosophe Joseph.

14. Mentionnée par fr. Simon dans ses lettres à Sophonias et au nomophylax. S. KOUROUSÈS (*Μανουὴλ Γαβαλάς εἶτα Ματθαῖος μητροπολίτης Ἐφέσου : 1271/2-1355/60*, I, Athènes 1972, p. 268) cite trois hypatoi des philosophes à cette époque : le chartophylax Kyprianos, le chartophylax Amparès, le diacre et chartophylax Jean Pédiasimos. On peut y ajouter Dèmètrios Karykès qui fut connu de Nicéphore Blemmydès et qui soutint en 1234 le point de vue grec sur la procession du Saint-Esprit, dans la rencontre de Nicée-Nymphée entre légats latins et notables de l'Église byzantine. Cf. *Nicephori Blemmydae Autobiographia sive curriculum vitae*, éd. J. A. Munitiz, Turnhout-Leuven 1984, I 20-21 ; II 8 s., 25. Nicéphore Blemmydès cite à plusieurs reprises le titre d'*hypatos philosophôn* à propos de Karykès.

15. Mentionnée dans la seconde qui nous est parvenue. Cette première lettre semble être un dossier anti-photien.

16. *Sinait.* 1706, f. 70 s.

17. Avant 1273, Holobolos, bien que rhéteur et à la tête de l'école patriarcale, n'avait sans doute pas encore une notoriété qui puisse motiver la rédaction d'une lettre comme celle de fr. Simon. De 1273 à 1283, Holobolos est en exil. Il redevient rhéteur en 1283 et ouvre en tant que tel les entretiens de 1284 contre Bekkos. 1310 est la date limite proposée pour la mort d'Holobolos par S. I. KOUROUSÈS, *Ἀθηνᾶ* 75, 1974-75, p. 356 n. 3 : « première décennie du 14^e s. » ; cf. p. 367-369. La lettre de fr. Simon à Holobolos se situe donc entre 1263 et 1310.

18. Cf. *Vatic. gr.* 1204, f. 18^v-19 : à propos de *Jean* 16, 14 (ἐκ τοῦ ἐμοῦ λήψεται). fr. Simon se lance dans une explication grammaticale sur ἐμοῦ (pronom personnel) et τοῦ ἐμοῦ (pronom-adjectif possessif) en appelant à son aide Choïroboskos et Callimaque.

19. S'adressant à lui, fr. Simon (*Vatic. gr.* 1104, f. 24) cite le livre du Philosophe περὶ φυσικῆς ἀκροάσεως : il s'agit du livre I de la *Physique* d'Aristote, § 1 (184a). Sur Sophonias paraphraste d'Aristote, cf. article ci-après.

citations patristiques²⁰ : ce n'est pas une rencontre occasionnelle ; on peut supposer que Sophonias préparait par cette étape chez les Dominicains d'Euripos une négociation plus large avec le pape, que Pachymère donne comme une des raisons de son voyage²¹. D'autres sources, que nous analysons plus bas²², nous montrent que Sophonias entretenait par la suite des relations suivies avec les Dominicains de Constantinople et de Péra, et qu'il fut peut-être l'auteur, en 1310, d'une lettre à Charles de Valois qualifié par lui d'« empereur des Romains ».

La plus longue lettre conservée de fr. Simon²³ est la seconde au nomophylax Iôannès, qui fut peut-être par la suite grand interprète du palais impérial, envoyé comme tel en ambassade à Charles d'Anjou en 1292, avec la même mission que Sophonias, et qui reçut ensuite la dignité de préteur du peuple²⁴.

II. UN DOMINICAIN GREC

Abordons à présent le contenu de ces lettres qui fourmillent d'indications sur le personnage et sa culture²⁵.

A. Une culture plus grecque que latine

Philippe de Péra nous en avertissait : fr. Simon est « imbutus scientia graeca magis etiam quam latina ». De fait, ses sources, sa façon de

20. Cf. *Vatic. gr.* 1104, f. 23 : « Je me souviens que lorsque (...) tu passas par Euripos, tu me remis en mains un volume dans lequel se trouvait une citation du grand saint Basile contenue dans un de ses discours à son frère Grégoire de Nysse, celui sur la différence entre *ousia* et *hypostasis*, de sorte qu'après l'avoir examinée je connus dans la mesure de mes possibilités sa signification à tes yeux ; il te semblait en effet que par cette citation le grand Basile, à ce que tu me disais, affirmait que l'*ousia* du Père est la seule cause de l'Esprit, et pas le Fils, comme disent ceux qui affirment que l'Esprit est produit par les deux ».

21. Cf. PACHYMÈRE, *De Andronico*, IX, 5 : Bonn, II, p. 202 : « L'empereur préparait pour son fils un mariage approprié. Il envoie en Apulie, pour négocier le mariage projeté, le hiéromoine Sophonias, un homme sage et avisé. Dans l'intervalle, une fois parti, il atermoya : il devait en effet se rendre aussi auprès du pape... » (traduction française A. Failler).

22. *Tractatus de objectionibus Graecorum contra processionem Spiritus Sancti a Filio*, éd. F. Stegmüller. Cf. article suivant.

23. *Vatic. gr.* 1104, f. 47-108^v. La fin du manuscrit manquant, nous ne savons pas quelle était la longueur exacte de cette lettre.

24. Cf. article ci-après.

25. Je tiens ici à remercier le P. Jean Darrouzès qui, outre ses très judicieux conseils, m'a fourni une photo du *Sinait.* 1706, qu'il tenait lui-même du P. Loenertz, ainsi que le P. Joseph Paramelle qui m'a permis de consulter à la section grecque de l'IRHT de Paris le microfilm du *Vatic.* 1104.

raisonner sont grecques. Hâtons-nous d'épingler au passage la phrase de sa lettre à Sophonias où il place son entreprise sous le patronage de la Théotokos, de Basile, de Grégoire de Nysse et de « notre père parmi les saints, vénérable et très bienheureux Dominique » : c'est un des rares passages qui nous rappellent que l'auteur n'est pas un rhéteur byzantin mais un frère prêcheur.

Examinons sa documentation. Elle comporte essentiellement :

1) *des citations des Pères grecs* : c'est la documentation classique des controversistes latins de l'époque, voulant démontrer que la procession *par le Fils* était professée par les Pères grecs. Notons que fr. Simon ne se contente pas de florilèges, mais recherche le texte pour avoir le contexte lorsque c'est possible²⁶. Et puis passons : c'est la part la moins originale de sa documentation.

2) *l'histoire des conciles* : des diverses sources de l'époque qui utilisent cette documentation, notre *corpus* est le plus complet.

Ses sources sont l'*Abrégé des canons* attribué à Aristène²⁷ et les Actes mêmes des conciles : il en cite des extraits précis, donnant la référence aux volumes des *Actes*, et à l'occasion l'*incipit* : on peut supposer que sa documentation est de première main²⁸.

Il se montre intime connaisseur de la mentalité byzantine, plus attachée aux définitions conciliaires qu'aux argumentations théologiques. Au juriste Iôannès nomophylax, il commence par donner une définition des conciles : « Τί ἐστὶ σύνοδος ; qu'est-ce qu'un concile ? (...) un rassemblement de saints hommes, surtout des évêques, en vue de clarifier les questions de foi et d'abolir les hérésies »²⁹. A l'empereur Andronic il écrit : si tu veux trouver le salut, « rejette ce qu'ont anathématisé les saints conciles œcuméniques »³⁰.

Puis il passe en revue les sept premiers conciles, un par un, relevant dans les *Actes* ce qui peut étayer sa thèse, que voici : le *Filioque* a été reconnu par les saints conciles.

26. Cf. le début de sa lettre à Sophonias (f. 23) : Sophonias lui a apporté une citation de « Basile », probablement tirée d'un florilège. Simon est tout heureux de trouver le texte entier, lu dans une bibliothèque de couvent, et de montrer à Sophonias le véritable sens de la phrase en question.

27. Cf. Lettre à Iôannès nomophylax, *Vatic. gr.* 1104, f. 61^v : éd. L. ALLATIUS, *Hottinger...*, p. 340.

28. Cf. Lettre à Iôannès nomophylax, f. 60 (ALLATIUS, p. 336) : « Dans les Actes du premier saint concile œcuménique de Nicée, dans lesquels les Pères ont répondu au philosophe par l'évêque Léontios et dont le début est : Κάκεινο δὲ νοητέον ὃ φύε λοιπὸν τῆς ἀληθείας φιλόσοφε... » = MANSI, II, 868.

29. *Vatic.* 1104, f. 59^v (ALLATIUS, p. 334) : τί ἐστὶ σύνοδος ; (...) συνάθροισμα ἁγίων ἀνδρῶν, μάλιστα δὲ ὁσίων ἀρχιερέων, πρὸς σαφήνειαν τινὸς ἢ τινῶν ζητημάτων ἀναφύεντων ἐξαίρετως τῶν περὶ πίστεως καὶ ἀφανισμῶν τῶν αἱρέσεων.

30. *Sinait.* 1706, f. 181 : σπεῦσον ὡς καλὸς στρατιώτης Χριστοῦ ἀποτινάξαι μὲν ἀφ' ἑαυτοῦ ἀνδρείως, ὅσα ἀποβάλλονται καὶ ἀναθεματίζονται παρὰ τῶν ἁγίων οἰκουμενικῶν συνόδων.

Relevons sa mention d'un concile romain présidé par le pape Damase en 380 et connu par une lettre de Damase à Paulin d'Antioche, lettre qu'il dit avoir lue dans l'*Abrégé d'Aristène*³¹.

Cette lettre existe. Le texte latin édité dans la Patrologie latine évoque un synode romain qui aurait fait une addition au symbole de Nicée à propos du Saint-Esprit³². La traduction grecque de Théodoret omet ces détails³³. La version qu'en donne Simon d'après l'*Abrégé* mentionne « un synode à Rome qui ajouta au symbole de Nicée que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils »³⁴.

L'addition du *Filioque* au symbole de Nicée, décidée par un concile *avant* celui de Constantinople, reçoit ainsi sa légitimation selon les critères orthodoxes. Si les Grecs n'en sont malheureusement pas convaincus, c'est, dit fr. Simon, parce que les partisans de l'infâme Photius ont détruit, dans les manuscrits d'Aristène, la lettre de Damase. On la trouve cependant encore, dit-il, dans certains manuscrits.

3) *Arguments liturgiques* : la troisième source de la doctrine orthodoxe, selon fr. Simon, est la liturgie³⁵. Pour prouver que l'Église grecque confesse en fait la double procession de l'Esprit, il cite comme témoins ses « poètes sacrés », faisant ainsi montre de sa profonde connaissance de la liturgie byzantine.

Il cite en effet :

— des hymnes, citées d'après leur contexte liturgique : « un tropaire de la troisième ode du canon de saint Nicolas, premier mode »³⁶ ou « la septième ode du canon de Jean le théologien qui est chantée le 8 mai à l'hirmos »³⁷ ;

31. *Vatic.* 1104, f. 61^v (ALLATIUS, p. 341). Ce document ne se trouve pas dans l'*Abrégé* tel qu'il est parvenu jusqu'à nous.

32. Lettre de Damase à Paulin d'Antioche : *PL* 13, 358.

33. THÉODORETI, *Histoire Ecclésiastique* 5, 11 : *PG* 82, 1221 (traduction grecque de la lettre de Damase à Paulin).

34. L'auteur des deux traités latins édités par F. Stegmüller (cf. article suivant) et le fr. Barthélémy qui remania en 1305 le *Contra Graecos* mentionnent également cette lettre qu'ils disent avoir lue dans l'*Abrégé d'Aristène*. Ils la citent en latin, disant que les Pères de ce synode romain « addiderunt symbolo nicaeno de Spiritu Sancto quod procedit a Patre et Filio ». Selon toute vraisemblance, ils dépendent ici étroitement de fr. Simon.

35. Un exemple de l'importance théologique de la liturgie pour fr. Simon est l'argumentation suivante : les Grecs reprochent aux Latins de confesser des choses qui ne se trouvent pas dans le symbole de Nicée-Constantinople. Or ils font de même puisque le symbole ne contient pas l'affirmation de la virginité perpétuelle de la Mère de Dieu, alors que la Divine Liturgie la chante : « Nous t'offrons ce culte spirituel (...) pour notre très sainte, pure, bénie (...) Mère de Dieu et toujours vierge Marie » (*Vatic.* 1104, f. 89).

36. Lettre à Holobolos, *Vatic.* 1104, f. 11.

37. Lettre à Holobolos, f. 18^v. Lettre à Ioannès nomophylax, f. 49. Lettre à Andronic, *Sinait.* 1706, f. 176^v-177. Citation reprise dans le *Tractatus contra errores...*, éd. Stegmüller, p. 135.

- des passages de la Divine Liturgie³⁸ ;
- une lecture de Syméon Métaphraste, lue le 3 octobre pour la fête de saint Denys l'Aréopagite³⁹.

Toutes ces citations dénotent une fréquentation assidue des livres liturgiques byzantins.

Quittant le terrain de la pure controverse filioquiste, nous pouvons glaner aussi dans les lettres de fr. Simon certains petits faits concrets qui ne sont pas leur moindre intérêt.

B. *Des realia*

1) *un argument anti-photien*. — Comme le montre fr. Simon dans sa lettre au nomophylax Iôannès, le principal fauteur du schisme grec est Photius. C'est à lui ou à ses partisans qu'il attribue les falsifications qui ont induit les Grecs en erreur. Dans son attaque contre Photius, relevons un détail curieux qui lui aussi dénonce en fr. Simon un Grec.

Dans sa lettre au nomophylax, fr. Simon rapporte une anecdote à propos de la mère de Photius. Celle-ci, nonne en rupture de couvent, croise sur son chemin saint Michel de Synades, alors qu'elle se trouve enceinte. Le saint jette alors contre elle son bâton en lui tenant à peu près ce langage : « Je vois une autre Ève, enceinte d'un serpent ; l'enfant que tu portes (...), devenu patriarche, (...) se tournera vers l'impiété ; il poussera beaucoup d'hommes à piétiner la croix et par ses machinations il en privera beaucoup du royaume »⁴⁰.

Cette anecdote ne provient pas de la controverse latine contre Photius, où un Latin aurait naturellement puisé ; c'est une citation quasi-littérale du Ps. Syméon Magistros⁴¹ : il s'agit purement et simplement d'une légende anti-photienne d'origine ignatienne. C'est donc, là encore, dans la littérature grecque que notre Simon va tout naturellement chercher ses arguments.

38. Cf. la Préface de la Divine Liturgie de saint Basile qui commence par : "Αναρχε. άόρατε, et où l'on appelle le Fils τὸ φῶς τὸ ἀληθινόν παρ' οὗ τὸ Πνεῦμα ἐξεφάνη. Lettre à Sophonias, *Vatic.* 1104, f. 34'. Lettre à Iôannès nomophylax, f. 49 et 95'. Lettre à Andronic, *Sinait.* 1706, f. 176.

39. Lettre à Holobolos, f. 4'. Lettre à Iôannès, f. 48 et 95'. Lettre à Andronic, f. 173. Il s'agit du Prologue de la lecture de Syméon Métaphraste pour le 3 octobre, *inc.* : Πάλαι μὲν ἐν τύποις, le passage : καὶ εἰς οὐρανοῦς ὁ ἐμὸς Χριστὸς ἀναφέρεται (...) καὶ τὸ ἐκπορευόμενον αὐτοῦ Πνεῦμα (...) καταπέμπει (*PG* 115, 1032). Citation reprise dans le *Tractatus contra errores...*, éd. Stegmüller, p. 135-136.

40. Lettre à Iôannès nomophylax, *Vatic.* 1104, f. 74'-75.

41. *PG* 109, 729. Cf. J. GOUILLARD, Le Photius du Ps. Syméon Magistros, *RESEE* 9, 1971, p. 397-404.

2) *des manuscrits*. — Enfin, la mention par fr. Simon de manuscrits qu'il a tenus entre ses mains nous renseigne sur sa connaissance directe des œuvres grecques et, mieux, sur son accès aux bibliothèques de couvents grecs.

Dans sa lettre à Sophonias, il évoque un codex très ancien qui se trouve dans le monastère de Kyr Mélétiος, et qui contient la lettre de Basile à Grégoire de Nysse sur *ousia* et *upostasis*⁴². Le monastère de Kyr Mélétiος se trouve en Attique, non loin d'Euripos ; fr. Simon cite de longs passages du texte, qui montrent qu'il a eu ce livre en mains. Il a donc eu accès à la bibliothèque de ce monastère connu pourtant comme un rempart de l'hellénisme sous les Latins⁴³. Ce fait jette un éclairage singulier sur les relations intellectuelles entre Grecs et Latins, ou sur les excellentes relations *personnelles* entre fr. Simon et les moines grecs.

J'ai réservé pour la fin un détail curieux concernant la traduction grecque des *Dialogues* de Grégoire le Grand. On sait que cette traduction, due au pape Zacharie, comporte une différence notable avec le latin : au livre II, § 38, 4, là où le latin porte « Spiritus ex Patre semper procedat et Filio »⁴⁴, le grec traduit : Πνεῦμα ἐκ τοῦ Πατρὸς προέρχεται καὶ ἐν τῷ υἱῷ διαμένει⁴⁵.

D'après M. Jugie⁴⁶, la variante remonterait au pape Zacharie lui-même : une des preuves qu'il avance est qu'il n'existe aucun manuscrit grec portant une version semblable au latin. Selon lui, l'éditeur mauriste des *Dialogues*, en 1705, serait le premier à accuser Photius d'avoir falsifié le texte grec.

42. *Vatic.* 1104, f. 23 : ἐν βιβλίῳ ἀρχαιοτάτῳ ἀποκειμένῳ ἐν τῇ εὐαγεστάτῃ μονῇ τοῦ κυροῦ Μελετίου. Contrairement à ce que dit S. MERCATI (Lettera del monaco Sofonia al filosofo Giuseppe, *Studi bizantini e neoellenici* 1, 1924, p. 169 s.), ce n'est pas Sophonias qui a fourni ce codex à fr. Simon. Sophonias a simplement montré à fr. Simon une citation de Basile, peut-être tirée d'un florilège, et fr. Simon a ensuite retrouvé le texte lui-même de la lettre de Basile (il s'agit de la lettre 38 de Basile, que les philologues modernes attribuent en fait à Grégoire de Nysse) dans ce codex du couvent de Kyr Mélétiος.

43. Sur le monastère de Kyr Mélétiος, cf. C. PAPADOPOULOS, *Θεολογία* 13, 1935, p. 111 s. Ce monastère était un centre de copie de manuscrits : cf. LAKE, *Dated greek manuscripts to the year 1200. Indices*, vol. I to X, p. 97.

44. GRÉGOIRE LE GRAND, *Dialogues*, II, 38, 4, Sources Chrétiennes 260, p. 249.

45. *PL* 66, 203. Jean Diacre, dans sa vie de Grégoire, dénonce ce qu'il tient pour une falsification : « Quos libros Zacharias, sanctae Ecclesiae romanae episcopus, graeco latinoque sermone doctissimus, temporisque Constantini imperatoris, post annos ferme 175, in graecam linguam convertens, orientalibus Ecclesiis divulgavit : quamvis astuta Graecorum perversitas in commemoratione Spiritus Sancti a Patre procedentis, nomen Filii suaptim radens, abstulerit » (*PL* 75, 225).

46. M. JUGIE, Le passage des *Dialogues* de Grégoire le Grand relatif à la procession du Saint-Esprit, *EO* 11, 1908, p. 321-331.

Or notre fr. Simon, non content, trois siècles avant les bénédictins de Saint-Maur, d'accuser Photius d'avoir falsifié la traduction grecque⁴⁷, ajoute : « cette falsification s'est répandue dans tous les livres grecs, *excepté* dans un livre très ancien qui se trouve dans la bibliothèque du monastère de la toute-pure près de la localité τῶν ὀρδικίων ; dans ce livre, le texte se trouve « comme dans les livres des Italiens »⁴⁸.

Il serait intéressant de retrouver ce « très vieux codex ». Encore faudrait-il pouvoir identifier ce monastère τῶν ὀρδικίων. On peut penser qu'il s'agit d'un monastère signalé mais non identifié par Janin, et dont l'higoumène fut signataire du second concile de Nicée : le monastère τῆς ἁγίας Θεοτόκου Ὀρτυκιδίων⁴⁹. La grande Encyclopédie grecque signale un *Ortugia* à Chalkis : nous voici ramenés près d'Euripos où fr. Simon a surtout mené ses recherches.

Nous ne connaissons malheureusement pas les circonstances dans lesquelles Simon le Constantinopolitain est devenu frère prêcheur dans la Constantinople latine d'avant 1261. Toujours est-il que ce Grec, contemporain de Thomas d'Aquin et du patriarche Bekkos, déploya une activité de fourmi à amasser de la documentation, à fourbir des arguments, à développer des relations avec toutes sortes de lettrés byzantins, dans le but de ramener ses frères à l'unité romaine. Sa connaissance naturelle et cultivée de la pensée grecque lui donnait un avantage sur les Prêcheurs venus de l'Ouest, qui reconnurent sa valeur et puisèrent largement dans ses écrits. On mesurera mieux son rôle si l'on songe que sur la fin de sa vie il fut le maître ès-choses grecques de Philippe de Péra, qui lui-même devait apprendre le latin à Dèmétrios Kydonès, futur traducteur de Thomas d'Aquin⁵⁰. A plus d'un titre donc, les lettres de fr. Simon se trouvent à la jointure des théologies grecque et latine.

Marie-Hélène CONGOURDEAU
C.N.R.S. - UA 186

47. Cette accusation n'est pas purement gratuite et peut trouver son origine dans une phrase de la *Mystagogie* de Photius : « Grégoire et Zacharie, à la fin du second Dialogue, déclarent l'un et l'autre, l'un en latin, l'autre dans sa traduction grecque, que l'Esprit procède du Père et demeure dans le Fils » (§ 84, éd. HERGENRÖTHER, Ratisbonne 1875, p. 90). Cité par M. JUGIE, *art. cit.*

48. Lettre à Iôannès nomophylax, f. 96.

49. R. JANIN, *Églises et monastères des grands centres*, p. 437, n° 78 : toponyme non identifié.

50. Cf. les arguments en ce sens de R.-J. LOENERTZ, Fr. Philippe de Bindo Incontri..., *Archivum Fratrum Praedicatorum* 18, 1948, p. 265-280 ; repris dans *Byzantina et franco-graeca*, II.